

Les déplacements en vélo sont effectivement une bonne alternative à l'utilisation de véhicules à moteur dans certaines conditions.

Sachez que nous sommes, avec mon équipe, sensibles à cette problématique environnementale et d'encombrement des routes lors de pics de fréquentation en été.

Je constate que vous avez déjà bien réfléchi sur le sujet et que vous avez visiblement des propositions concrètes à faire à la CCPR et aux communes.

Pour répondre à votre question: oui, je suis favorable à l'utilisation du vélo sur la Presqu'île.

Toutefois, vu qu'il y a de l'argent public en jeu dans vos demandes et ne souhaitant pas faire de promesses en l'air à des fins électorales, je ne me positionnerai sur ces questions qu'à l'issue d'une étude approfondie du dossier.

Cependant, soyez assuré que nous étudierons vos demandes.